

Appel à projets 2024 Région Auvergne-Rhône-Alpes

Collectifs d'agriculteurs en transition agroécologique Volet Émergence et reconnaissance de groupes Écophyto 30 000

Annexe 3 - Diagnostics multi-performances de durabilité des exploitations du collectif

1. Diagnostics de durabilité des exploitations membres du collectif

Les projets et le plan d'actions du collectif doivent être construits à partir des résultats de diagnostics multi-performances, permettant de s'engager vers l'agroécologie à bas niveau de produits phytopharmaceutiques. La multi-performance agroécologique comprend 3 domaines : économique, environnementale et sociale.

Ces diagnostics doivent être réalisés **à l'échelle de l'exploitation, sur toutes les exploitations du groupe**, et **dater de moins de 5 ans**. Aucun outil de diagnostic n'est imposé, il faut cependant privilégier un outil commun pour toutes les exploitations du groupe, qui permette d'obtenir **des indicateurs de pratiques et performances** issus du « Diagnostic agroécologique » du Ministère en charge de l'agriculture (<https://diagagroeco.org>).

Un diagnostic pré-existant peut être valorisé (MAEC, HVE...), datant de moins de 6 ans, et devra éventuellement être complété pour répondre aux exigences décrites ci-dessus.

Les diagnostics devront comporter obligatoirement :

- **Indicateurs de pratiques** de l'exploitation : deux ou trois indicateurs pour chacun des 5 domaines du tableau A. **Les indicateurs issus de la certification Haute Valeur Environnementale HVE (option A) conviennent pour les indicateurs de pratiques. Ces indicateurs choisis doivent pouvoir être chiffrables, sont obligatoirement en relation avec les objectifs du projet (car ils permettent d'exprimer l'atteinte ou non desdits-objectifs), et avec les leviers agronomiques activés dans le plan d'action. Les indicateurs des différents domaines se recoupent parfois, vous devez choisir des indicateurs différents d'un domaine à l'autre**
- **Indicateurs de performances** de l'exploitation : deux ou trois indicateurs pour chacune des 3 performances (économie, environnement, social) du tableau B. Le

calcul des IFT étant obligatoire, cet indicateur n'est pas proposé dans le tableau B. **Les indicateurs choisis doivent pouvoir être chiffrables, sont obligatoirement en relation avec les objectifs du projet (car ils permettent d'exprimer l'atteinte ou non desdits-objectifs), et avec les leviers agronomiques activés dans le plan d'action.**

- **Les demandes ci-dessus sont un minimum exigé pour le dossier de candidature, le groupe peut se doter d'indicateurs en complément autant que de besoin par rapport à leur projet.**

Une liste d'indicateurs en relation avec la réduction d'utilisation des produits phytopharmaceutiques, est présentée dans les tableaux A et B.

2. Indicateurs de pratiques de l'exploitation - leviers (tableau A)

Domaines	Pratiques
Diversifier les productions dans le temps et dans l'espace	Cultiver différentes variétés de la même espèce sur l'exploitation
	Cultiver successivement des cultures d'hiver et de printemps ou d'été sur la même parcelle
	Nombre d'espèces dans la rotation la plus représentative de l'exploitation
	Présence de légumineuses dans le système de culture
	Avoir une/des parcelles en agroforesterie
	Cultiver des mélanges d'espèces sur une même parcelle ou dans l'assolement
Choisir une génétique animale et végétale adaptées	Cultiver des variétés résistantes aux bio-agresseurs
	Cultiver des variétés à fort pouvoir couvrant
Protéger et favoriser les auxiliaires, les pollinisateurs et leurs habitats	Présence d'infrastructures agro-écologiques sur l'exploitation (en particulier kms de haies)
	Présence d'éléments artificiels (abris à auxiliaires, nichoirs, murets...) pouvant servir d'abris à la petite faune
	Avoir des bandes enherbées entre les rangs des cultures pérennes
	Recourir à des méthodes non-chimiques de lutte contre les bio-agresseurs
	Préférer des insecticides à faible toxicité pour les auxiliaires
	Préférer des insecticides à faible toxicité pour les pollinisateurs
	Privilégier des espèces mellifères sur son exploitation
Limiter le recours à la lutte chimique et pratiquer la lutte intégrée	Utiliser des outils de raisonnement des traitements phytosanitaires
	Adapter les dates et les densités des semis, l'écartement entre les rangs pour réduire la pression adventice
	Pratiquer des techniques de faux-semis pour réduire la pression adventice
	Adapter les dates et les densités des plantations perennes
	Pratiquer une destruction mécanique des CIPAN et des cultures non exportées
	Favoriser des traitements localisés pour réduire l'usage des produits phytosanitaires
	Recourir à des méthodes non-chimiques de lutte
	Adapter la dose des produits phytosanitaires à la pression parasitaire et au stade de développement de la culture
	Pratiquer du binage ou du désherbage mixte (mécanique et chimique) sur les cultures en rang
	Préserver les zones non cultivées de toute application phytosanitaire
Utiliser des méthodes biologiques et/ou physiques de lutte	Mettre en place des méthodes de confusion sexuelle
	Avoir recours à la lutte biologique et/ou à des produits de bio-contrôle
	Mettre en place des plantes ou des bandes de plantes répulsives ou attractives pour les ravageurs
	Mettre en place des couverts au sol ou en surface : bâche, mulch, copeaux, bois raméal fragmenté (BRF)...
	Utiliser des barrières physiques : voiles, filets...
	Pratiquer couramment le désherbage mécanique
	Prendre des mesures prophylactiques pour briser le cycle des ravageurs (éliminer les fruits attaqués, ...)
	Utiliser des techniques mécaniques alternatives au chimique (hors désherbage) : éclaircissage...

Les indicateurs issus de la certification HVE (option A) conviennent pour les indicateurs de pratiques.

3. Indicateurs de performances de l'exploitation (tableau B)

Les indicateurs choisis doivent être chiffrables et doivent permettre de traduire la progression vers les objectifs du projet. Ils sont obligatoirement en relation avec les leviers choisis et le plan d'actions.

Performances		Performances élémentaires	Indicateurs proposés
Economie	Rentabilité	Marge brute	Marge brute moyenne / ha cultures
		EBE	EBE de l'exploitation ou évolution EBE année n/année n-1
	Autonomie et robustesse	Autonomie vis-à-vis des intrants phytos	Charges phytos / ha ou évolution des charges entre 2 années
Environnement	Produits phytosanitaires	Utilisation de produits phytosanitaires	Part de la surface totale non traitée en produits phytosanitaires
			Part de la surface traitée avec des produits de biocontrôle
			Part de la surface traitée avec des produits non CMR
			Classe toxicologique des substances actives utilisées, quantités des substances actives CMR 1 et 2 utilisées sur l'exploitation
	Quantités de glyphosate ou de cuivre (selon la filière de production) utilisées sur l'exploitation		
	Sols	Risques d'érosion	Taux de couverture du sol en moyenne annuelle
			Taux d'enherbement sous cultures pérennes
Social	Travail	Vivabilité et intensité du travail	Conditions de travail (bonnes, moyennes, difficiles) à dire de l'agriculteur
		Santé au travail, intérêt du travail	Degré d'intérêt du travail Exposition aux facteurs de risques santé : classe toxicologique des substances actives utilisées, quantités des substances actives CMR 1 et 2 utilisées sur l'exploitation, intensité du travail (à dire d'exploitant, nombre d'heures tracteur par an et évolution), ..